Fédération Française
de Spéléologie

LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES AUX RESPONSABLES DE FORMATIONS

DOSSIER ADMINISTRATIF DU RESPONSABLE DE STAGE

École Française de Spéléologie
École Française de Canyonisme
École Française de Plongée Souterraine

Édition 2023

Fédération Française de Spéléologie

ORGANIGRAMME DEMANDE D'AGRÉMENT

PROCEDURE A LIRE IMPERATIVEMENT

Le responsable du stage : propose un stage sur l'interface

→ Cette proposition permet d'établir le calendrier des stages

Le Référent commission (voir sur le site de la commission pour connaitre le nom de celui-ci) : validation sur l'interface

→ Après élaboration du calendrier, le stage validé pourra apparaitre sur le calendrier

Le responsable de stage : complément du dossier de demande d'agrément sur l'interface puis validation

→ Permet d'établir la demande d'agrément et de vérifier les information sur le stage

Le référent commission : vérifications techniques sur l'interface

→ Permet de contrôler la cohérence du stage : en ce qui concerne le lieu en fonction de l'activité, l'encadrement en fonction de la difficulté du terrain…

En cas de refus d'agrément : un accompagnement à l'organisateur de stage est mis en place par le responsable des formations pour trouver des solutions. A défaut, un mail sera envoyé par le responsable des formations de la commissions à la structure organisatrice pour les informer des raisons de la non attribution de l'agrément du stage.

Le secrétariat des stages de la FFS : Vérification sur l'interface

Vérifications :

- **Présence du stage sur tableau des stages**
- licence **et** assurance **FFS** de l'encadrement
- diplômes et validité recyclage pour la spéléo et le canyon
- diplôme permettant l'encadrement
- nombre d'encadrant en fonction de la formation, le quota stagiaire
- **Validation du responsable du stage**
- **Validation du secrétariat des stages**

Le secrétariat des stage attribue le numéro d'agrément. L'envoie par mail au responsable du stage (avec responsable de commission en copie) avec :

- Le dossier du responsable de stage
- Le dossier du stagiaire

Le responsable du stage saisit les participants du stage sur AVENS, avant le début du stage. (actualisation de la liste des cadres et pré-remplissage de la liste des stagiaires)

Fédération française de spéléologie
28 rue Delandine – 69002 Lyon
04 72 56 09 63
formations@ffspeleo.fr

Fédération Française de Spéléologie

PROCÉDURE ADMINISTRATIVE

STAGES NATIONAUX ET DÉCENTRALISÉS

Les stages nationaux sont des stages où la responsabilité administrative et financière est assurée par l'EFC, l'EFS ou EFPS, la responsabilité administrative et financière des stages décentralisés étant assurée par le CSR, CDS ou le club affilié FFS concerné.

Un stage non agréé n'engage pas la Fédération et ne pourra pas permettre la délivrance des diplômes.

Dans le cas d'un stage agrée, le responsable du stage s'engage à respecter : le contenu du référentiel du stage, les choix techniques et pédagogiques de l'école

Tous les dossiers stagiaires seront traités par le responsable du stage. Le responsable du stage a la charge de transmettre les informations administratives et financières au secrétariat des stages FFS (stage national) ou à son CSR, CDS ou club affilié FFS (licences, assurances, certificat médicaux, diplômes des cadres...).

AVANT LE STAGE : au plus tard 1 mois avant le début du stage.

Le responsable du stage doit compléter en ligne sa demande d'agrément : https://stages.ffspeleo.fr/

Tout stage doit faire l'objet d'une demande d'agrément comportant :

- Nom du stage, organisateur administratif, niveau(x) du stage, responsable du stage, dates et lieux dustage, encadrants FFS et programme prévisionnel.
- En plus, pour les stages nationaux : le budget prévisionnel (à envoyer à **formations@ffspeleo.fr** et au trésorier de l'école concernée. Le formulaire sera sur le tableau de bord de l'interface des stages début 2023.)

Une fois la demande d'agrément remplie par le responsable de stage, celle-ci doit être validée par le référent commission puis par le secrétariat des stages de la FFS.

L'attribution de l'agrément génère l'accès au CRN du stage. Il conviendra de compléter la liste des participants sur le CRN au plus tard le jour de début du stage (actualisation de la liste des cadres et pré- remplissage de la liste des stagiaires). Notice de saisie : https://avens.ffspeleo.fr/notice_CRN_AVENS Ce dispositif permet à la FFS d'accompagner les organisateurs de stage en cas de problème pendant la formation.

TOUTE ANNULATION DE STAGE DOIT ÊTRE SIGNALÉE AU SECRÉTARIAT DES STAGES : formations@ffspeleo.fr

APRÈS LE STAGE : au plus tard 15 jours après la fin du stage

Le responsable du stage doit saisir en ligne sur AVENS le compte rendu normalisé. La notice de saisie estdisponible ici : https://avens.ffspeleo.fr/notice_CRN_AVENS

Les fiches d'évaluation pour les cadres stagiaires et les demandes de titularisation du référent devront être envoyées au siège : formations@ffspeleo.fr.

Fédération Française de Spéléologie

Stages diplômants
Renvoyer les documents listés ci-dessous à formations@ffspeleo.fr

- Dossiers stagiaires
- Pour l'EFS : la grille d'évaluation de tous les candidats (et le brevet de secourismesi détenu).
- Pour l'EFC : Attestation de formation PSC1 ou équivalent (initiateur) + Attestation d'aisance et de sauvetage aquatique (initiateur)

Stages nationaux :
Renvoyer les documents cités ci-après au mail mentionné ci-dessous :

- Budget définitif
- Note de frais avec justificatifs

Pour l'EFC : secrétariat des stages de la FFS : formations@ffspeleo.fr
Pour l'EFS : trésorier de l'EFS voir lien suivant : efs@ffspeleo.fr
Pour l'EFPS : trésorier de l'EFPS voir lien suivant : efps.formation@ffspeleo.fr

DOSSIER STAGIAIRE

Un modèle de dossier d'inscription stagiaire est disponible en téléchargement ici : Spéléo, Canyon, Plongée. Il est à adapter par le responsable de stage pour chaque stage. Il est autorisé d'ajouter des sections, mais aucun élément administratif ne doit être retiré (conditions de remboursement, attestation d'assurance, doit à l'image, etc.)

TARIF & FICHE DE FRAIS DES CADRES

Pour les stages nationaux, la note de frais électronique à jour est téléchargeable à cette adresse :
https://ffspeleo.fr/feuille_de_frais

Pour les stages décentralisés, utiliser la note de frais de l'organisme organisateur.

Les tarifs de remboursement à jour sont téléchargeables à cette adresse :
https://ffspeleo.fr/tarifs_de_remboursement

Pensez à vérifier que le document corresponde à l'année désirée.

Fédération Française de Spéléologie

ENQUÊTE DE SATISFACTION

Cette fiche peut être exploitée par le responsable du stage. Ne pas renvoyer au siège de la FFS

N° d'agrément : _____

Date du stage : _____

Région : _____

Nous vous proposons de renseigner le document suivant et de donner votre avis sur le déroulement du stage. Cet outil doit nous aider à mieux préparer et animer notre prochain stage. Vous pouvez, si vous le souhaitez garder l'anonymat.

Nom du responsable du stage : _____

Nom du/ des cadres du stage : _____

Nom du stagiaire *(facultatif)* : _____

Lieu du stage : _____

Type de stage : _____

Merci de renseigner la grille ci-dessous en prenant en compte les 8 points suivants, à partir d'indices de satisfaction : **1 :** pas satisfait · **2** : moyennement satisfait · **3** : satisfaisant · **4** : très satisfaisant

LES THEMES	INDICE DE SATISFACTION
Contenu du stage programme respecté, attentes des stagiaires, qualité des séquencesde formation	
Méthode rigueur, disponibilité, clarté	
Groupe convivialité, dynamisme, cohésion, solidarité, homogénéité	
Objectifs objectifs fixés, objectifs atteints, bilan de stage	
Encadrement cadres suffisants, compétents, partageant leur envie, faisant progresser	
Hébergement accueil, confort, proximité de l'activité	
Repas Adaptation des repas, diététique, copieux, goût	
Sites beauté du site, adapté aux objectifs du stage, diversité des sites de pratique	

Commentaires, suggestions :

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Fédération Française de Spéléologie

ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Je soussigné (Nom du responsable de stage)_____,

responsable de stage (intitulé du stage) _____

certifie que (Nom du stagiaire) _____

a suivi ce stage ayant pour numéro d'agrément : _____

qui s'est déroulé du _____au_____,

à (lieu du stage) _____

et réglé la somme de_____euros.

Fait pour valoir ce que de droit.

A _____

Le _____

Signature du responsable

Fédération Française de Spéléologie

DROIT A L'IMAGE ET DONNÉES DE L'EQUIPE DE CADRES INTERVENANT DANS LA FORMATION

Cette fiche doit être remplie par l'organisateur ainsi que tous les cadres.

Je soussigné(e), Madame, Monsieur, _____

N° de licence FFS :_____

Autorise la Fédération française de spéléologie et les entités qui lui sont attachées à :

- ☐ Diffuser mon portrait dans le cadre d'un trombinoscope, numérique ou imprimé, à des fins pédagogiques,
- ☐ Diffuser mon portrait dans le cadre d'un trombinoscope, numérique ou imprimé, à des fins de comptes-rendus d'activités,
- ☐ Utiliser mes coordonnées (adresse mail et numéros de téléphones) pour communiqueravec moi.
- ☐ Diffuser mes photos prises durant les actions à des fins pédagogiques en précisant leurauteur,
- ☐ Diffuser mes photos prises durant les actions à des fins de documents promotionnels et/ ou compte-rendus en précisant leur auteur,
- ☐ Diffuser les photos sur lesquelles j'apparais dans les conditions citées ci-dessus.

J'ai conscience qu'une diffusion à but lucratif nécessiterait une autorisation indépendante de cedocument.

A _____

Le _____

Signature

Conformément au règlement général de protection des données, entré en application depuis le 25 Mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement de vos données personnelles ainsi que d'un droit à la limitation du traitement de vos données en s'adressant au délégué à la protection des données : https:/ / medias.ffspeleo.fr/ courriel/ rgpd/ .

MA PROGRESSION EN SPÉLÉOLOGIE ET CANYONISME

Deviens autonome !

- 1ère chauve-souris — INITIATION HORIZONTALE
- 2ème chauve-souris — DÉCOUVERTE DE LA VERTICALITÉ
- 3ème chauve-souris — DÉBUT DE L'AUTONOMIE
- Chauve-souris d'argent — PROGRESSION AUTONOME ÉQUIPEMENT DE CAVITÉS DE CLASSE 2
- Chauve-souris d'or — PROGRESSION AUTONOME ÉQUIPEMENT DE CAVITÉS DE CLASSE 3

- 1ère salamandre — INITIATION
- 2ème salamandre — DÉCOUVERTE DE LA VERTICALITÉ
- 3ème salamandre — DÉBUT DE L'AUTONOMIE
- Salamandre d'argent — PROGRESSION AUTONOME EQUIPEMENT DE CANYONS 2.2.II
- Salamandre d'or — PROGRESSION AUTONOME ÉQUIPEMENT DE CANYONS 3.3.II

SNPSC Spéléo Canyon Syndicat National des Professionnels

Fédération Française de Spéléologie

MA PROGRESSION EN SPÉLÉOLOGIE ET CANYONISME

Bon de commande

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Téléphone :

Courriel :

Fonction : ☐ Président de club FFS ☐ Cadre EFS ☐ Cadre EFC ☐ Comité
☐ Établissement scolaire labellisé FFS ☐ Professionnel intervenant pour la FFS

Nom de la structure :

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Prix total
Carnet de progression en spéléologie		Offert	
1ère Chauve-souris		4€	
2ème Chauve-souris		4€	
3ème Chauve-souris		4€	
Chauve-souris d'argent		4€	
Chauve-souris d'or		4€	
Carnet de progression en canyonisme		Offert	
1ère Salamandre		4€	
2ème Salamandre		4€	
3ème Salamandre		4€	
Salamandre d'argent		4€	
Salamandre d'or		4€	
FRAIS DE PORT			
TOTAL A PAYER			

Frais de port Carnets de progression	**Carnets spéléologie : offert**	**Carnets canyonisme : offert**
Frais de port Chauves-souris et salamandres	De 1 à 8 pièces : 5.18€	De 9 à 21 pièces : 8.86€
	De 22 à 44 pièces : 9.78€	De 45 à 80 pièces : 10.51€
	81 pièces et plus : 13.71€	

Je désire recevoir une facture

Les chauves-souris et salamandres sont complémentaires au carnet de progression, elles valorisent chaque étape de la progression du pratiquant.

- J'ai pris connaissance qu'il est recommandé de délivrer une chauve-souris ou une salamandre lors de la validation d'un niveau de pratique consigné dans le carnet de progression.
- J'atteste avoir pris connaissance des conditions d'utilisation du dispositif «ma progression en spéléologie et canyonisme» comme de sa charte d'utilisation (https://ffspeleo.fr/zab23) et je m'engage à les respecter.

Signature :

Paiement par chèque : bon de commande à retourner à la FFS : 28, rue Delandine – 69002 LYON, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de la FFS.
Paiement par virement : bon de commande à retourner par courrier ou email à formations@ffspeleo.fr. Les coordonnées bancaires pour effectuer le virement vous seront transmises à réception.

Informations complémentaires et documents (https://ffspeleo.fr/zaa76)

Edition 2022 | Document version n°2

Fédération Française de Spéléologie